

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Sociologie			
Code	SOAS1B10AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter une définition de la sociologie en la repositionnant dans le champ des sciences sociales afin que l'étudiant interroge les faits sociaux et amorce un regard critique. Elle prépare à une lecture sociologique et démographique des phénomènes sociaux. Dans ce sens, elle ambitionne que l'étudiant puisse déconstruire des évidences sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Définir et illustrer les théories sociologiques
- II. Inscrire les situations concrètes dans un contexte social global
- III. Utiliser des grilles de lecture sociologiques et/ou des outils démographiques pour analyser des réalités sociales
- IV. Développer un regard critique sur les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B10ASA	Sociologie	48 h / 4 C
-------------	------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B10ASJA	Sociologie	48 h / 4 C
--------------	------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B10ASDA	Sociologie	48 h / 4 C
--------------	------------	------------

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B10ASA	Sociologie	48 h / 4 C
-------------	------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B10ASA	Sociologie	40
-------------	------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B10ASJA	Sociologie	40
--------------	------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B10ASDA	Sociologie	40
--------------	------------	----

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B10ASA	Sociologie	40
-------------	------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit

jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).
La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie			
Code	11_SOAS1B10ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage met en évidence la spécificité et l'intérêt de l'approche sociologique pour un-e futur-e travailleur-se social-e.

Elle permet de sensibiliser les étudiant-e-s à différentes problématiques sociales auxquelles ils/elles pourraient être confronté-e-s dans leur pratique quotidienne de travailleur social.

Cette sensibilisation doit leur permettre de développer leur capacité d'analyse de réalités sociales, mais également d'interroger leurs représentations et leur manière de voir le monde. En ce sens, le cours soutient le développement d'une démarche de réflexivité.

"La sociologie peut contribuer à rendre l'homme moins prisonnier de ses préjugés en lui faisant prendre conscience de ses conditionnements et de leur caractère strictement social" M. De Coster

Les objectifs de l'activité d'apprentissage sont :

- Montrer comment la sociologie est un éclairage intéressant pour un travailleur social et développer une capacité d'analyse et d'articulation entre éclairages théoriques et réalités de terrain. Les différents apports du cours s'inscrivent dans cette perspective.
- Donner une première approche de la sociologie et de la démarche du sociologue en mettant au travail la question des prénotions, de l'ethnocentrisme, de l'objectivité, du rapport à l'objet d'étude, etc.
- Sensibiliser les étudiant-e-s aux différents paradigmes en sociologie et à différents concepts sociologiques dont la culture et le choc culturel, les valeurs et les normes, la socialisation, les rôles sociaux, les mouvements sociaux, la honte et le rapport aux institutions, etc.
- Ouvrir les étudiant-e-s aux productions sociologiques afin de les y familiariser et de les mettre dans une dynamique de recherche et de lecture.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Présenter ce que recouvre le terme « sociologie » et les différents paradigmes qui traversent la sociologie.
- Définir la démarche et la posture du sociologue en mettant au travail la question des prénotions, de l'ethnocentrisme, de l'objectivité, du rapport à l'objet d'étude, etc.
- Présenter les différents outils que le sociologue utilise pour appréhender la réalité sociale
- Expliquer des concepts sociologiques comme la culture et le choc culturel, les valeurs et les normes, la socialisation, les mouvements sociaux, la honte et le rapport aux institutions, etc.
- Analyser une situation de stage en utilisant des concepts du cours afin d'articuler théorie et pratique et de développer une démarche de réflexivité
- S'approprier les productions sociologiques de différents auteurs

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours est construit sous forme de modules.

Le **module 1**, "*module introductif*" présente un concept clé que nous allons travailler tout au long du cours : celui de "**représentations**". Par des mises en situation, par des travaux sur des textes, nous abordons ce concept afin de montrer combien il est opérant dans nos interactions quotidiennes et combien il est intéressant à prendre en considération dans une approche sociologique et pour un futur travailleur social.

Le **module 2** présente les perspectives, le contenu, la démarche de travail, et les modalités d'évaluation du cours de sociologie.

Le **module 3**, "*vous avez dit sociologie ?*" Dans ce module, nous donnons une approche de la sociologie en tentant tout d'abord de la définir et de présenter les règles de la démarche sociologique. Nous mettons en évidence les difficultés propres à la sociologie.

Le **module 4**, "*penser l'articulation entre sociologie et travail social*" souligne que la démarche et le travail du sociologue peuvent éclairer un travailleur social. Cela suppose de pouvoir articuler logique de compréhension et logique d'action et de sortir de la croyance que théorie et pratique s'opposent. Nous développons également ce qu'il faut entendre par démarche réflexive tant pour le sociologue que pour le travailleur social.

Le **module 5** met en évidence les deux paradigmes qui ont marqué la naissance de la sociologie ainsi que deux approches contemporaines en sociologie (l'approche constructiviste et la sociologie clinique). Nous situons le cours de sociologie dans ce panorama en présentant notamment deux auteurs qui ont marqué notre trajectoire sociologique : Pierre Bourdieu et Vincent de Gaulejac. Nous présentons également les différents niveaux d'analyse d'une expérience sociale. Cette approche permet de saisir la complexité de la réalité sociale.

Dans le **module 6**, nous explorons différents outils sociologiques : le questionnaire, l'entretien, le récit de vie et l'observation. C'est l'occasion de voir comment les réflexions que soulèvent ces différents outils peuvent être éclairantes pour un travailleur social - même si sa posture professionnelle n'est pas celle du sociologue- .

Le **module 7** traite du "choc culturel". La culture joue de manière décisive dans toutes nos interactions, dans tous les regards que nous portons sur les autres et sur les choses. Elle gouverne nos pratiques, nos représentations, nos évaluations. La rencontre avec la différence peut être source de "choc culturel" c'est-à-dire de surprise, d'inquiétude, de mépris, de malaise, mais aussi parfois d'étonnement positif. Comme futur travailleur social, réfléchir et questionner les chocs culturels est essentiel pour rester dans une démarche de compréhension et non de jugement.

Dans le **module 8**, "*la culture un construit collectif*" nous abordons la culture et le processus de construction culturelle. Notre approche souligne combien nos sociétés, nos manières de penser, d'agir sont le fruit d'une construction sociale. Cette évidence pour le sociologue est parfois difficile à accepter, car nos manières de vivre nous paraissent naturelles. Nous développons également dans ce module le processus de construction culturelle et les différentes phases qui le caractérisent : l'externalisation, l'objectivation, l'internalisation, la socialisation, l'institutionnalisation, la légitimation, le contrôle, le mouvement social et la liberté de l'acteur. Ce développement permet de saisir la façon dont s'élabore et se construit une culture

Dans le **module 9**, nous développons un concept que certains usagers du travail social connaissent bien : la honte. C'est au départ des travaux de Vincent de Gaulejac et en nous référant à des récits de vie traversés par la honte et la pauvreté que nous réalisons cette approche. Cet éclairage doit nous permettre de comprendre les processus à l'œuvre et de réfléchir au positionnement du travailleur social.

Le **module 10** aborde le concept des rapports sociaux. Après avoir défini ce concept et souligné son importance théorique dans le cadre de l'approche sociologique, nous analysons les rapports entre les usagers et les institutions sociales. Cela nous permet in fine de nous interroger sur le rapport social et les interactions entre les travailleurs sociaux et les usagers du travail social.

Démarches d'apprentissage

Ce cours se donne en grand auditoire. Il alterne des cours magistraux avec supports PPT, des interventions de personnes extérieures, des mises en situation et un travail au départ des expériences de stage.

Pour rendre le cours **dynamique et interactif** nous proposons :

- des temps d'échanges et de travaux en sous-groupes afin de favoriser l'appropriation de la matière. Les différents temps en sous-groupes sont toujours suivis d'une production écrite pour permettre de faire le point avec l'ensemble de l'auditoire
- l'intervention de personnes extérieures impliquées dans des démarches de recherche pour illustrer la démarche et approcher certaines problématiques sociales
- des temps de travail autonome pour permettre à chacun-e d'élaborer sa réflexion et de poser des questions de clarification
- des exemples pour illustrer les différents concepts étudiés et pour favoriser l'articulation théorie/pratique
- le recours à des histoires pour stimuler le raisonnement par analogie et ainsi la compréhension de concepts étudiés.

Pour soutenir la démarche d'apprentissage, la professeure est ouverte aux interventions et questions des étudiant-e-s et soutient par sa manière de mener le cours une participation active des étudiant-e-s.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiant-e-s disposent tous les documents (syllabus, PPT, plan, schéma de synthèse) pour suivre le cours. Les étudiant-e-s reçoivent des questions potentielles qui pourront être posées sur la matière lors de l'examen. Pour soutenir leur travail de réflexivité (travail d'articulation) à réaliser au départ de leur réalité de stage, un dispositif pédagogique spécifique est mis en place :

- présentation collective de ce qui est attendu pour le travail avant le stage
- au retour du stage, présentation d'exemples pour illustrer la démarche attendue et mise en évidence de vigilances pour respecter les consignes de travail
- rencontre de la professeure et des étudiant-e-s (par sous-groupe) au départ des questions que leur pose la réalisation de leur travail d'articulation
- tout au long du quadrimestre, des temps de travail sont proposés pour élaborer le travail d'articulation.

Chaque module du cours est accompagné d'articles, permettant de prolonger et d'approfondir la matière. Un travail personnel est attendu sur ces documents. Des questions sont proposées pour guider le travail d'appropriation

Ouvrages de référence

- Berger, P.-L. (2006). *Invitation à la sociologie*. Paris: La Découverte.
- Bourdieu, P. (1998). *La misère du monde*. Paris: Seuil.
- De Coster, M., Bawin-legros, B., & Poncelet, M. (2001). *Introduction à la sociologie*. Belgique: De Boeck.
- de Gaulejac, V., & LEGRAND M. (2008). *Intervenir par le récit de vie*. Paris: Erès.
- de Gaulejac, V. (1996). *Les sources de la honte*. Paris: Erès.
- Kaufman, J.-C. (2006). *L'entretien compréhensif*. Paris: Armand Colin.
- Van Campenhoudt, L. (2001). *Introduction à l'analyse de phénomènes sociaux*. Paris: Dunod.
- Voyé, L. (1998). *Sociologie. Construction du monde. Construction d'une discipline*. Bruxelles: De Boeck.

Cette liste est indicative, d'autres ouvrages alimentent le cours.

Supports

Différents supports sont à la disposition des étudiant-e-s pour permettre une mise au travail et une appropriation du cours :

- des supports PPT
- des supports vidéo pour mettre au travail les questions traitées
- des expérimentations, des mises en situation
- des schémas de synthèse
- un syllabus
- une farde de lecture comprenant des articles pour compléter nos approches
- les questions potentielles sur les différentes parties du cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen de sociologie comporte un **examen écrit et un travail**. Il se déroule en juin.

Les questions d'examen sont de différents types :

- des questions **fermées** qui demandent aux étudiant-e-s de **citer** des éléments constitutifs d'une approche
- des questions **ouvertes** qui demandent aux étudiant-e-s d'**élaborer** et de structurer leur réflexion et leur analyse.

Le jour de l'examen, l'étudiant-e dépose son travail d'articulation en remettant sa copie d'examen.

La consigne est la suivante : *montrez comment des points du cours (concept, réflexion, grille, etc.) vous permettent d'explorer une situation rencontrée dans votre stage, de l'analyser et d'en dégager des vigilances pour vos interventions de travailleur social.*

Le travail d'articulation compte pour **la moitié des points (10 points sur 20)**.

Attention ! Dans le cas d'une **note inférieure ou égale à 7/20 pour l'examen écrit**, le travail d'articulation ne sera pas pris en considération. La note obtenue à l'examen écrit sera la seule note retenue.

Les modalités et les critères d'évaluation sont les mêmes pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).